

Collectif bon usage du médicament



Mobilisation inédite de plus d'1 million d'acteurs de santé pour promouvoir le « bon usage » du médicament

Les médicaments soulagent, guérissent, prolongent la vie : ils sont une chance pour les patients.

Or chaque année, plus de 10 000 décès, plus de 130 000 hospitalisations et près de 1,3 millions de journées d'hospitalisations ont pour origine un mauvais usage du médicament.

Dans 45 à 70 % des cas ces accidents seraient évitables (1)

Sensibiliser au bon usage du médicament est l'objectif ambitieux que s'est fixé en 2015 le Collectif bon usage du médicament en réunissant tous les acteurs impliqués et en développant un programme d'actions ciblées sur les personnes âgées. Trois années plus tard, « promouvoir le bon usage des produits de santé » est inscrit dans la Stratégie Nationale de Santé du gouvernement (2018 – 2022) comme une priorité. Afin d'expliquer les résultats déjà obtenus et proposer de nouvelles pistes, le Collectif bon usage du médicament organise un colloque le 22 mars de 14h à 18h, qui sera introduit par la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn.

Fort de trois années d'expérience et riche de la multidisciplinarité de ses acteurs, le Collectif présente à la Ministre ses **10 préconisations** pour encourager la politique du bon usage du médicament :

Les 10 préconisations du Collectif bon usage du médicament

1. **Fixer un objectif de réduction des décès et des hospitalisations** dus au mauvais usage du médicament, à 5 ans
2. **Créer un Observatoire** du bon usage du médicament
3. **Renforcer la formation de tous les professionnels de santé** au bon usage du médicament
4. **Encourager** la coopération médecins-pharmaciens au travers du Développement Professionnel Continu
5. **Sensibiliser** les jeunes et les salariés au bon usage du médicament via le Service Sanitaire
6. **Relancer** les campagnes d'information grand public sur le bon usage, portées par les autorités de santé
7. **Généraliser dans les logiciels d'aide à la prescription**, la détection des interactions médicamenteuses provenant de multi-prescriptions
8. **Accélérer, via le DMP (Dossier Médical Partagé)**, la mise à disposition des outils de partage des données patients entre professionnels de santé et œuvrer à leur bonne utilisation
9. **Rendre** inter opérables les messageries sécurisées entre professionnels de santé (ville / hôpital)
10. **Mettre en place** un numéro vert à destination des médecins et pharmaciens pour leur permettre de contacter un référent médicament dans les situations complexes

et **1 projet** :

Installer le 22 mars comme journée nationale du bon usage du médicament

Le bon usage du médicament : un enjeu de santé publique et un enjeu économique.

185 millions d'euros d'économies ont été réalisées entre 2015 et 2016 chez les sujets de plus de 65 ans.



Afin de répondre à ce double enjeu, le Collectif a conduit plusieurs actions de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels de santé, parmi lesquelles :

- Une campagne de sensibilisation auprès du grand public
- Des outils d'aide à la prescription et à la dispensation disponibles sur un site dédié aux professionnels de santé : reflexeiatrogénie.fr
- Des formations des équipes de pharmaciens d'officine à travers un module d'e-learning
- Des fonctionnalités nouvelles dans les logiciels d'aide à la prescription permettant aux médecins de mieux détecter les interactions médicamenteuses
- Des réunions de collaboration organisées entre professionnels de santé (pharmaciens et médecins généralistes)

Toutes ces actions ont été évaluées. Elles ont contribué à réduire la consommation médicamenteuse chez les personnes âgées de plus de 65 ans, mais aussi le nombre d'interactions médicamenteuses et générer 185 millions d'euros d'économies entre 2015 et 2016. (L'exhaustivité des différentes actions mises en place et les résultats mesurés de leurs impacts sont détaillés dans le dossier de presse joint).

Colloque « Bon Usage » 2018 : Un programme rythmé par le bilan des actions du Collectif et la présentation de ses 10 engagements en faveur du Bon Usage.

14h00 : **Discours introductif par Agnès Buzyn**, ministre des solidarités et de la santé

14h30-15h40 : **Contexte et état des lieux**

(Bon usage, mésusage de quoi parle-t-on ? Quelles conséquences pour la santé publique ? Quels enjeux économiques ? Quels enjeux sociétaux ?)

15h40 – 16h40 : **3 ans d'expérience du Collectif bon usage du médicament**

16H40-16H55 : **La vision des patients**

16H55-17H50 : **Propositions du Collectif pour les années à venir**

Cap 2019 : Le 1^{er} Congrès interdisciplinaire consacré au bon usage du médicament

Le 22 mars 2018 marque le 1^{er} rendez-vous d'une longue série. En effet, en plus de ces différentes recommandations, le Collectif souhaite installer la journée du 22 mars comme Journée Nationale du Bon Usage. Pour marquer ce pas, dès l'année prochaine le colloque prendra la forme d'un congrès dont l'objectif sera de réunir, d'impliquer dans une dynamique de partage des bonnes pratiques et d'innovation, l'ensemble des acteurs concernés par le bon usage.

Le « Collectif du bon usage du médicament » : 18 partenaires actifs

- Représentants des pharmaciens : FSPF, USPO, UTIP Association, Le Collectif, CN URPS PL
- Représentants des médecins : SFGG, CNPG, CSMF
- Ordre National des Infirmiers
- Ordre National des Masseurs Kinésithérapeutes
- Les entreprises du médicament : LEEM, Teva
- Institutions de prévoyance : Klesia et Malakoff Médéric
- Gestionnaires d'EHPAD, de Cliniques et d'HAD : Korian
- Services et soins à la personne (Centres de santé, EHPAD, services infirmiers à domicile) : ADMR
- Editeurs de données et de logiciels : Vidal et CompuGroup Medical (CGM)

Contacts presse du Collectif Bon Usage du médicament

Stéphanie Bou – 01 45 03 88 38 – sbou@leem.org - Virginie Pautre – 01 45 03 88 87 – vpautre@leem.org - Jean Clément Vergeau – 01 45 03 86 82 – jcvergeau@leem.org

(1) Rapport sur la surveillance et le bon usage des médicaments en France. B Bégau et D Costagliola, pour le Ministère des affaires sociales et de la santé. Septembre 2013. La documentation française